
Séance du 16 mai 2023

N° 29/2023

Subventions aux
associations

L'an deux mil vingt-trois, le seize mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

Présents : Lucy MOREAU, Jean-Luc CHARTIER, Raphaèle GONTIER, Thierry BOISSINOT, Olivier TRAVEL, Annie GUILBERT, Paul VOUHÉ, Patrick MOULINEAU, Christian PINEAU, Didier DAVID Guillaume PORCHET, Thomas BEVILLE

Excusés avec pouvoirs : Virginie MARTINS pouvoir à Lucy MOREAU, Isabelle PIDOUX pouvoir à Olivier TRAVEL.

Excusés sans pouvoir : Fabienne THORRÉE, Sophia AUGER, Céline PAILLAT, Sandra SAUVAGE, Marine SACRE.

Secrétaire de séance : Raphaèle GONTIER.

Date de convocation : 11 mai 2023

Date d'affichage : 11 mai 2023

Conseillers en exercice :	19
Présents :	12
Excusés :	07
Pouvoirs :	02
Votants :	14

Certifiée exécutoire,

Vu, Le Maire,

Lucy MOREAU



Transmission au contrôle de légalité le
Publié le :

Accusé de réception en préfecture 079-217903517-20230516-29-2023-DE Date de télétransmission : 30/05/2023 Date de réception préfecture : 30/05/2023

N° 29 : Subventions aux associations

Raphaèle GONTIER expose que la commission « Faire vivre notre commune » a reçu et étudié l'ensemble des demandes de subvention transmises à la collectivité. La commission propose de retenir les projets de deux associations départementales, ainsi que deux projets nouveaux pour des associations de la commune.

Elle propose le versement d'une subvention de 100 Euros à chacune des associations suivantes :

- ALEPAN association de loisirs éducatifs pour personnes avec autisme dont le siège est situé en Deux-Sèvres
- la Banque Alimentaire des Deux-Sèvres
- la gymnastique volontaire de Villiers en Plaine pour l'achat de matériel pour la gym sénior
- l'association du Bois Joli (EHPAD de Villiers en Plaine) pour l'organisation d'un pique-nique country

Le conseil accepte, à l'unanimité des membres présents ou représentés le versement de ces subventions.

La Secrétaire de séance,

Raphaèle GONTIER



Le maire,

Lucy MOREAU

